

La Ville recrute

Éducation, petite enfance, animation, administration, technique... À travers 130 métiers, la Ville de Saint-Herblain recrute des agents municipaux sur des emplois permanents ou pour effectuer des remplacements.

Les agents municipaux relèvent du statut de la fonction publique territoriale. Le recrutement se fait principalement après réussite à un concours, qui garantit à tous les citoyens l'égalité d'accès aux emplois publics. Les concours de catégories A, B et C sont organisés par les centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale ([CDG44 \(https://www.cdg44.fr/\)](https://www.cdg44.fr/)) ou par le Centre national de la fonction publique territoriale ([CNEPT \(http://www.cnfpt.fr/\)](http://www.cnfpt.fr/)).

Les postes sont à pourvoir par des titulaires relevant du cadre d'emplois concerné ou inscrits sur liste d'aptitude, à la suite d'un concours ou en promotion interne. Ils sont également ouverts aux personnes handicapées, sous conditions de diplôme. Certains emplois de catégorie C n'exigeant pas de qualification ou de diplôme particulier sont ouverts à un recrutement sans concours.

Les remplacements

La Ville recrute pour des remplacements ou des renforts de courte ou de longue durée (maximum 2 ans) dans différents métiers. Les métiers les plus recherchés : agent de restauration collective, agent d'entretien, auxiliaire de puériculture, aide-soignant, agent technique : logistique, maintenance, gardien de gymnase, etc.

Consulter les offres d'emploi

(/La-Ville/L-institution/La-Ville-recrute/Consulter-les-offres-d-emploi)

Envoyer une candidature spontanée

(/La-Ville/L-institution/La-Ville-recrute/Envoyer-une-candidature-spontanee)

Stages et apprentissage

(/La-Ville/L-institution/La-Ville-recrute/Stages-et-apprentissage)